

Communiqué pour diffusion immédiate

## **Lancement des concours 2015 de Les Arts et la Ville : faites valoir vos réalisations !**

**Québec, le 20 novembre 2014.** – Le réseau Les Arts et la Ville s'associe de nouveau à ses partenaires pour remettre ses prix de reconnaissance 2015. Les trois prix faisant l'objet d'un concours visent à faire rayonner l'engagement culturel des municipalités et des organismes culturels et communautaires partenaires de celles-ci dans l'espace public. Faites valoir vos réalisations en participant à l'un des concours suivants :

### **Prix Aménagement**

Pour une seizième année consécutive, Les Arts et la Ville s'associe à Télé-Québec pour souligner l'effort déployé par les municipalités locales et régionales qui intègrent la culture à l'aménagement de leur territoire en remettant le prix Aménagement. Ce prix récompense une municipalité pour la réalisation d'un projet d'aménagement présentant une dimension culturelle manifeste. Un lauréat sera primé dans chacune des trois catégories du concours : municipalités de 100 000 habitants et plus ; municipalités de 20 000 à 100 000 habitants ; municipalités de moins de 20 000 habitants. Ce concours s'adresse aux municipalités et aux MRC membres de Les Arts et la Ville.

### **Prix Culture et développement**

Le prix Culture et développement récompense une municipalité locale ou régionale pour une réalisation culturelle qui se distingue par son apport au développement de la collectivité. Une **œuvre-trophée** est remise dans chacune des trois catégories du concours : municipalités de 100 000 habitants et plus ; municipalités de 20 000 à 100 000 habitants ; municipalités de moins de 20 000 habitants. Toutes les municipalités et les MRC membres de Les Arts et la Ville peuvent participer à ce concours.

### **Prix Citoyen de la culture Andrée-Daigle**

Les Arts et la Ville s'associe, pour une neuvième année consécutive, à l'Union des municipalités du Québec afin de remettre le prix Citoyen de la culture Andrée-Daigle. Celui-ci vise à faire rayonner, dans l'espace public, l'engagement des organismes culturels et communautaires pour une réalisation mobilisant un ou des artistes professionnels et qui suscite la participation des citoyens ou qui a un effet sur la vie communautaire ou sociale. Une bourse de 1 000 \$ sera remise à l'organisme lauréat. Ce concours s'adresse aux organisations artistiques, culturelles ou communautaires à but lucratif ou non, membres de Les Arts et la Ville.

### **Comment participer ?**

Le processus pour poser sa candidature est fort simple : il s'agit de remplir le dossier de candidature unique à chaque prix. Ces dossiers sont disponibles sur le portail Web du réseau Les Arts et la Ville au [www.arts-ville.org](http://www.arts-ville.org), sous la rubrique Activités, dans la section Prix. Un guide de participation à l'intention des municipalités, des MRC et des organisations désireuses de faire connaître leur projet est également disponible à cette adresse. **La date limite pour acheminer les dossiers de candidature est le vendredi 6 février 2015 à 16 h.**

### **Rayonnement**

Les projets seront diffusés pendant le colloque et de façon permanente sur le site Web de Les

Arts et la Ville. Les lauréats seront également au centre d'une campagne de communication auprès des médias, de nos membres, de nos partenaires et de nos collaborateurs.

### **À propos du réseau Les Arts et la Ville**

Organisation à but non lucratif fondée en 1987, le réseau Les Arts et la Ville réunit les acteurs des scènes municipale et culturelle afin de soutenir, de promouvoir et de défendre le développement culturel et artistique local. Le réseau est un espace de connaissance, de partage des bonnes pratiques, de réflexion, de promotion, d'échange et d'action favorisant la vitalité des arts et de la culture sur le plan local.

Avec plus de 575 membres du monde municipal et 170 du monde des arts et alliés de la culture, le réseau rassemble aujourd'hui plus de 3 500 personnes – élus et fonctionnaires municipaux, artistes et travailleurs culturels – autour du développement culturel local. Solidement implanté au Québec et représentant plus de 75 % de sa population, Les Arts et la Ville établit également des liens d'échange de plus en plus étroits avec les collectivités francophones et acadiennes de l'ensemble du Canada.

-30-

### **Information**

David Pepin

Tél. : 418-691-7480

[\*\*prix@arts-ville.org\*\*](mailto:prix@arts-ville.org)

[\*\*www.arts-ville.org\*\*](http://www.arts-ville.org)